

Télégramme de René Blum à Joseph Bech (Luxembourg, 15 mars 1948)

Légende: Le 15 mars 1948, René Blum, ambassadeur du Luxembourg à Moscou, transmet à Joseph Bech, ministre luxembourgeois des Affaires étrangères, un télégramme dans lequel il avertit de l'hostilité de Moscou à l'égard d'une participation du Luxembourg au traité d'Union occidentale et invite les autorités luxembourgeoises à la plus grande prudence.

Source: Archives nationales du Grand-Duché de Luxembourg, Luxembourg. <http://anlux.lu/>, Ministère des Affaires Etrangères, 1732-1999. Affaires Etrangères (1944-1975). Traités - Politiques. Traité entre la Belgique, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord pour régler leur collaboration en matières économique, sociale et culturelle, et leur légitime défense collective, signé à Bruxelles, AE 11450.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/telegramme_de_rene_blum_a_joseph_bech_luxembourg_15_mars_1948-fr-ae3b379a-348d-4e20-95fd-2a376ed66a46.html

Date de dernière mise à jour: 27/03/2017



*Ministère
des Affaires Etrangères*

N°

ANNEXE

M. B L U M à. M. B e c h .-

Signature bloc occidental intitulé par la presse d'ici
bloc militaire étant imminente je crois que faire mon devoir
impérieux conscience vous rendre attentif conséquences extrême-
ment graves pour avenir particulier Luxembourg stop
Suite mes dernières notes et caractère bloc maintenant révélé
expressément hostile envers allié soviétique je vous conjure à
toute extrémité essayez avec insistance

1. dispense Luxembourg des clauses militaires
2. faire précéder subsidiairement coïncider ou au moins
compléter bloc par traité avec URSS identique celui que possède
co-alliées France et Angleterre.

- B l u m -

Luxembourg, le 15 mars 1948.

Le Ministère des Affaires Etrangères à
MM. F U N C K et A L S .-

Pour BECH Avons reçu de Blum télégramme suivant:

Signature

Angleterre stop Signé par Blum.

- Affaires Etrangères -

Luxembourg, le 15 mars 1948.